



Disponible en ligne sur
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



Rapport et recommandations de l'ANM

Communiqué. Budget de la recherche : l'Académie nationale de médecine appelle à la sincérité budgétaire et à la nécessité d'une distinction entre moyens opérationnels et charges de retraites[☆]

The french research budget: the french academy of medicine calls for budgetary sincerity, the need for a budgetary framework for research, and the need to distinguish between operational resources and pension costs

Académie nationale de médecine

Académie nationale de médecine, 16, rue Bonaparte, 75272 Paris cedex 06, France

À la suite de la tribune publiée ce mardi 13 janvier 2026 dans *Les Échos* [1] par Arnold Migus, membre de l'Académie, l'Académie nationale de médecine alerte sur l'asphyxie des moyens réels consacrés à la science et à l'innovation médicale par le poids de la dette démographique.

L'Académie nationale de médecine rappelle que l'excellence des soins et la souveraineté sanitaire de la France reposent sur une recherche biomédicale dotée de moyens d'actions concrets. Or, l'analyse chiffrée révèle que l'affichage budgétaire de la recherche est aujourd'hui faussé par des mécanismes comptables hors de contrôle hérités du passé :

- le constat d'un budget captif : près de 16 % des crédits de Recherche & Développement d'État sont aujourd'hui absorbés par la 'cotisation d'équilibre' du comptes d'affectation spéciales (CAS) pensions. Ce montant ne finance pas la recherche, mais le déficit démographique des retraites de la fonction publique ;
- un déclassement réel : une fois cette charge soustraite, l'investissement opérationnel ne représente que 0,59 % du PIB, s'éloignant encore plus de l'objectif de 1 % fixé par la Loi de programmation de la recherche (LPR), reléguant la France au-delà du 16^e rang européen.

L'Académie salue l'engagement de la ministre de l'Action et des Comptes publics pour une clarification des dotations opérationnelles.

L'Académie nationale de médecine apporte son soutien à l'engagement de la ministre de l'Action et des Comptes publics de réorganiser la 'tuyauterie budgétaire' pour distinguer clairement les cotisations employeurs normales des subventions d'équilibre au régime des retraites.

Cette réforme de structure est une étape indispensable pour permettre une évaluation sincère des moyens indispensables à la recherche biomédicale ? Elle seule permettra d'assurer que les trajectoires budgétaires annoncées se traduisent par une augmentation effective des capacités d'actions des équipes de chercheurs.

L'Académie nationale de médecine considère que cette clarification comptable est un préalable nécessaire à une politique de souveraineté scientifique et médicale cohérente et durable.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Migus A. Le budget de la recherche est otage de la dette démographique. *Les Echos*. Tribune du 12 janvier 2026. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/le-budget-de-la-recherche-francaise-est-otage-de-la-dette-demographique-2209069>.

[☆] Communiqué adopté par le Conseil d'Administration, 20 janvier 2026.
 Adresse e-mail : s.duchaffaut@academie-medecine.fr

<https://doi.org/10.1016/j.banm.2026.02.005>